

**Communiqué des représentant·es du personnel membres du CHSCT ministériel, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2 novembre 2020.**

Contact : secrétaire du CHSCT ministériel ESR, Lorena Klein, lorena.klein@chimieparistech.psl.eu, 06 51 69 37 97 et secrétaire adjoint, Pierre-Benoît Andréoletti, pierre-benoit.andreoletti@snptes.org, 06 75 25 13 55

Les représentant·es du personnel FERC-CGT, FSU, UNSA, SNPTES, Sgen-CFDT, membres du CHSCT ministériel ESR, constatent avec inquiétude qu'elles et ils n'ont aucune information de l'employeur sur la situation sanitaire et le reconfinement au sein du MESR, depuis le 23 octobre 2020.

Au 2 novembre 2020, les représentant·es du personnel au CHSCT du MESR n'ont pas été destinataires des circulaires diffusées la semaine dernière, et en ont pris connaissance par la presse ou les réseaux sociaux. Ils ont reçu seulement le 23 octobre 2020 la circulaire du 18 octobre.

Les membres du CHSCT ministériel n'ont toujours pas connaissance de la date du CHSCT ministériel annoncé par le ministre le 30 octobre 2020 lors de la réunion avec les organisations syndicales représentatives du MESR, alors qu'ils et elles sont convoqués aujourd'hui et demain, 2 et 3 novembre 2020 pour un groupe de travail de cette instance.

Les représentant·es du personnel au CHSCT du MESR ont alerté dans de multiples avis (cf. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid106712/procès-verbaux-et-avis-du-chsct-mesr.html>) sur le besoin d'analyser les risques professionnels relatifs à la crise sanitaire, pour être en mesure d'anticiper le mieux possible tout nouvel arrêt des activités. Or ils n'ont pas eu de réponse à leurs avis, et observent que la décision de reconfiner a de nouveau été prise dans l'urgence, mettant tous les établissements et les agent·es en difficulté pour à nouveau s'adapter, urgence qu'on aurait pu éviter.

Madame la ministre du MESR, en présidant personnellement la séance du CHSCT ministériel, pourrait, dans cette période de crise sanitaire, marquer un geste fort pour le dialogue social relatif à la santé et sécurité des agent·es des établissements de l'enseignement supérieur et la recherche qui est particulièrement inquiétant en cette période de pandémie. Il serait primordial de travailler collectivement dans la durée à des moyens d'amortir les conséquences des mesures sanitaires et d'éviter ces cycles de confinement - déconfinement.

Les membres du CHSCT ministériel, attaché·es aux principes de prévention, réitèrent leur demande de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la crise sur le long terme prenant en compte différents scénarii et permettant d'assurer la santé et la sécurité des personnels et usager·ères de l'ESR, tout en assurant la continuité du service public.

L'impréparation récurrente face aux événements et à la nécessité de fonctionnement des services publics ne peut continuer, ni justifier les directives contradictoires que les usager·ères et les personnels subissent depuis le mois de mars. La stratégie de l'urgence permanente ne peut tenir lieu de politique de prévention car elle est délétère pour la santé des agent·es. Une véritable politique de revitalisation des services publics est à mettre en œuvre.

# Communiqué des représentant·es du personnel membres du CHSCT ministériel, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - 2 novembre 2020.

lundi 2 novembre 2020, par [Bariaud](#)

## Communiqué des représentant·es du personnel membres du CHSCT ministériel, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2 novembre 2020.

Contact : secrétaire du CHSCT ministériel ESR, Lorena Klein, lorena.klein@chimieparistech.psl.eu, 06 51 69 37 97 et secrétaire adjoint, Pierre-Benoît Andréoletti, pierre-benoit.andreoletti@snptes.org, 06 75 25 13 55

Les représentant·es du personnel FERC-CGT, FSU, UNSA, SNPTES, Sgen-CFDT, membres du CHSCT ministériel ESR, constatent avec inquiétude qu'elles et ils n'ont aucune information de l'employeur sur la situation sanitaire et le reconfinement au sein du MESR, depuis le 23 octobre 2020.

Au 2 novembre 2020, les représentant·es du personnel au CHSCT du MESR n'ont pas été destinataires des circulaires diffusées la semaine dernière, et en ont pris connaissance par la presse ou les réseaux sociaux. Ils ont reçu seulement le 23 octobre 2020 la circulaire du 18 octobre.

Les membres du CHSCT ministériel n'ont toujours pas connaissance de la date du CHSCT ministériel annoncé par le ministre le 30 octobre 2020 lors de la réunion avec les organisations syndicales représentatives du MESR, alors qu'ils et elles sont convoqués aujourd'hui et demain, 2 et 3 novembre 2020 pour un groupe de travail de cette instance.

Les représentant·es du personnel au CHSCT du MESR ont alerté dans de multiples avis (cf. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid106712/procès-verbaux-et-avis-du-chsct-mesr.html>) sur le besoin d'analyser les risques professionnels relatifs à la crise sanitaire, pour être en mesure d'anticiper le mieux possible tout nouvel arrêt des activités. Or ils n'ont pas eu de réponse à leurs avis, et observent que la décision de reconfiner a de nouveau été prise dans l'urgence, mettant tous les établissements et les agent·es en difficulté pour à nouveau s'adapter, urgence qu'on aurait pu éviter.

Madame la ministre du MESR, en présidant personnellement la séance du CHSCT ministériel, pourrait, dans cette période de crise sanitaire, marquer un geste fort pour le dialogue social relatif à la santé et sécurité des agent·es des établissements de l'enseignement supérieur et la recherche qui est particulièrement inquiétant en cette période de pandémie. Il serait primordial de travailler collectivement dans la durée à des moyens d'amortir les conséquences des mesures sanitaires et d'éviter ces cycles de confinement - déconfinement.

Les membres du CHSCT ministériel, attaché·es aux principes de prévention, réitèrent leur demande de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la crise sur le long terme prenant en compte différents scénarii et permettant d'assurer la santé et la sécurité des personnels et usager·ères de l'ESR, tout en assurant la continuité du service public.

L'impréparation récurrente face aux événements et à la nécessité de fonctionnement des services publics ne peut continuer, ni justifier les directives contradictoires que les usager·ères et les personnels subissent depuis le mois de mars. La stratégie de l'urgence permanente ne peut tenir lieu de politique de prévention car elle est délétère pour la santé des agent·es. Une véritable politique de revitalisation des services publics est à mettre en œuvre.

Contacts : secrétaire du CHSCT ministériel ESR, Lorena Klein, lorena.klein@chimieparistech.psl.eu, 06 51 69 37 97 et secrétaire adjoint, Pierre-Benoît Andréoletti, pierre-benoit.andreoletti@snptes.org, 06 75 25 13 55

Les représentant·es du personnel FERC-CGT, FSU, UNSA, SNPTES, Sgen-CFDT, membres du CHSCT ministériel ESR, constatent avec inquiétude qu'elles et ils n'ont aucune information de l'employeur sur la situation sanitaire et le reconfinement au sein du MESR, depuis le 23 octobre 2020.

Au 2 novembre 2020, les représentant·es du personnel au CHSCT du MESR n'ont pas été destinataires

des circulaires diffusées la semaine dernière, et en ont pris connaissance par la presse ou les réseaux sociaux. Ils ont reçu seulement le 23 octobre 2020 la circulaire du 18 octobre.

Les membres du CHSCT ministériel n'ont toujours pas connaissance de la date du CHSCT ministériel annoncé par la ministre le 30 octobre 2020 lors de la réunion avec les organisations syndicales représentatives du MESR, alors qu'ils et elles sont convoqués aujourd'hui et demain, 2 et 3 novembre 2020 pour un groupe de travail de cette instance.

Les représentant·es du personnel au CHSCT du MESR ont alerté dans de multiples avis (cf. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid106712/proces-verbaux-et-avis-du-chsct-mesr.html>) sur le besoin d'analyser les risques professionnels relatifs à la crise sanitaire, pour être en mesure d'anticiper le mieux possible tout nouvel arrêt des activités. Or ils n'ont pas eu de réponse à leurs avis, et observent que la décision de reconfiner a de nouveau été prise dans l'urgence, mettant tous les établissements et les agent·es en difficulté pour à nouveau s'adapter, urgence qu'on aurait pu éviter.

Madame la ministre du MESR, en présidant personnellement la séance du CHSCT ministériel, pourrait, dans cette période de crise sanitaire, marquer un geste fort pour le dialogue social relatif à la santé et sécurité des agent·es des établissements de l'enseignement supérieur et la recherche qui est particulièrement inquiétant en cette période de pandémie. Il serait primordial de travailler collectivement dans la durée à des moyens d'amortir les conséquences des mesures sanitaires et d'éviter ces cycles de confinement - déconfinement.

Les membres du CHSCT ministériel, attaché·es aux principes de prévention, réitèrent leur demande de mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la crise sur le long terme prenant en compte différents scénarii et permettant d'assurer la santé et la sécurité des personnels et usager·ères de l'ESR, tout en assurant la continuité du service public.

L'impréparation récurrente face aux événements et à la nécessité de fonctionnement des services publics ne peut continuer, ni justifier les directives contradictoires que les usager·ères et les personnels subissent depuis le mois de mars. La stratégie de l'urgence permanente ne peut tenir lieu de politique de prévention car elle est délétère pour la santé des agent·es. Une véritable politique de revitalisation des services publics est à mettre en œuvre.